



# Nicolas Leblanc

*Vocation musique ( vents 1 )*

leblancni@cssrs.gouv.qc.ca

Bonjour et bienvenue à Mitchell-Montcalm!

C'est avec plaisir que j'enseignerai les vents aux élèves de secondaire 1, 3 et 5. Je suis actif sur la scène musicale estrienne, autant comme trompettiste que chef d'orchestre à l'Harmonie de l'Estrie. Je suis également professeur de trompette depuis plus de 10 dans différentes écoles à vocations musicales et aussi à la 2e session du camp musical de Val-des-Sources. Depuis deux ans, j'assure la direction musicale de l'harmonie primaire Mitchell-Montcalm. Je suis un enseignant passionné qui a à cœur la réussite et le bien-être chez ses élèves.

## OBJECTIFS DES COURS DE MUSIQUE :

- Développer l'écoute en individuel et en ensemble
- Développer la lecture
- Connaître et utiliser des méthodes de pratique efficaces
- Apprendre à travailler en ensemble
- Élargir les horizons musicaux (styles, instruments, culture)
- Développer l'autonomie à l'instrument et lors de la pratique personnelle
- Avoir du plaisir à jouer de la musique

## RÉPÉTITIONS D'ENSEMBLES :

Les répétitions avec les ensembles musicaux, qui se déroulent le midi ou à 16h00 sont obligatoires et ont priorité sur les activités sportives ou autres.

## MATÉRIEL REQUIS EN CLASSE :

- Étui à crayons
- Agenda
- Cartable noir 1 1/2 pouces avec séparateurs, idéalement avec un crayon fixé à l'aide d'une corde



## MES ATTENTES PAR RAPPORT À LA PRATIQUE PERSONNELLE :

- De courtes pratiques régulières sont demandées (beaucoup plus efficaces qu'une seule longue pratique par semaine). L'élève devra être en mesure de se filmer (vidéo) ou de s'enregistrer (audio) à l'instrument à la maison et de déposer le tout sur Classroom.

→ Nous vous invitons à regarder avec votre enfant quand et où il peut intégrer une pratique quotidienne à sa routine, tant sur l'heure du dîner qu'à la maison.

## PLATEFORME D'ENSEIGNEMENT EN LIGNE ET COURRIEL :

Nous partagerons via Classroom les travaux, évaluations, devoirs, partitions, communications avec les élèves, extraits audios/vidéos, et toutes choses pertinentes à nos cours. Les élèves doivent vérifier régulièrement ce qui se passe dans leurs classes virtuelles. En cas de retrait ou de fermeture de classe, c'est ainsi que nous pourrons continuer à leur enseigner.

- L'élève devra être en mesure de se filmer (vidéo) ou de s'enregistrer (audio) à l'instrument à la maison et de déposer le tout sur Classroom.

Votre enfant devra aussi être autonome dans la gestion de son courriel scolaire. Nous suggérons fortement l'installation d'une application avec des notifications.

